

Vous recherchez un environnement de travail convivial, stable et sécuritaire? Vous voulez travailler pour une grande ville et dans une équipe à dimension humaine? La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

# DIRECTEUR.TRICE ADJOINT.E

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

### Concours 24-104

Sous la responsabilité du directeur du Service des travaux publics, le titulaire du poste s'assure de l'organisation, la planification, la coordination et le contrôle des activités du Service des travaux publics en collaboration avec le directeur dans les domaines tels que voirie, parcs et horticulture, des plateaux, aqueduc et égout, entretien de la flotte de véhicules et de l'ensemble du parc immobilier appartenant à la municipalité et de tous projets sous la gouverne du Service des travaux publics, etc.



### Principales fonctions

- Planifie, dirige, organise et coordonne le Service des travaux publics et contrôle les activités dudit service dans les champs d'activités relevant de la voirie, des parcs et de l'horticulture, des plateaux, de l'aqueduc/égout, de l'entretien de la flotte de véhicules et de l'ensemble du parc immobilier appartenant à la municipalité et de tous projets sous la gouverne du Service des travaux publics;
- Planifie, en collaboration avec les chefs de divisions et les chefs de sections l'ensemble des activités du Service des travaux publics en utilisant de façon optimale les ressources humaines, financières et matérielles jugées nécessaires;
- Veille à assurer une saine gestion des relations de travail et de la mobilisation du personnel œuvrant aux travaux publics, ce qui implique notamment une bonne communication et organisation de rencontres entre les divisions de façon régulière;
- Participe activement à tous les efforts déployés par l'organisation en matière de prévention et de santé et sécurité du travail, notamment en endossant de manière tangible la politique de santé et sécurité de la Ville, en veillant à l'application et au respect des procédures de prévention et de sécurité, en sensibilisant et en formant les membres de son équipe sur tous les sujets pertinents relatifs à la santé et sécurité, et en participant activement au Comité de santé et sécurité;
- Vérifie régulièrement les méthodes ou techniques employées par les équipes de travail, et ce, afin d'évaluer le niveau de productivité et l'efficacité des services rendus et, s'il y a lieu, propose des ajustements dans une perspective d'amélioration continue;
- Supervise et soutient les gestionnaires du Service des travaux publics relevant de sa responsabilité et veille à faire le lien avec le directeur;

- Fournit aux gestionnaires sous sa responsabilité l'appui et les conseils nécessaires afin qu'ils s'acquittent de leurs tâches adéquatement et le plus efficacement possible;
- Veille à développer ou à doter le Service des travaux publics d'outils de gestion plus performants (p. ex. : calendrier d'intervention, procédures, directives, etc.) afin de favoriser l'amélioration constante de la qualité des services aux citoyens;
- Recrute et sélectionne, en collaboration avec le directeur et la Direction des ressources humaines, le personnel-cadre du service sous sa responsabilité et évalue leur rendement;
- Doit rédiger divers rapports techniques, administratifs ou de gestion, dont certains sont destinés au comité de gestion ou au Conseil municipal, de façon à apporter toute l'information pertinente à la prise de décision;
- Participe à l'élaboration des orientations et priorités de la municipalité et veille, en collaboration avec les gestionnaires sous sa responsabilité, à leur réalisation;
- Participe et supervise, en collaboration avec les gestionnaires sous sa responsabilité, la préparation des prévisions budgétaires et des programmes quinquennaux d'immobilisations du Service des travaux publics;
- En cas d'absence, remplace le directeur lors des réunions de direction et de gestion et, à des réunions de coordination impliquant des gestionnaires d'un ou plusieurs services;
- Assure un service de garde environ 6 fois par année, lequel service implique une disponibilité de 24 heures/24 pour une période de 7 jours consécutifs;
- Effectue toute autre tâche que lui confie son supérieur.



## Exigences du poste

- Toute combinaison de formation académique et d'expérience professionnelle permettant au titulaire d'avoir acquis de solides connaissances dans les domaines associés à la gestion des travaux publics incluant l'entretien du réseau routier, des infrastructures souterraines et/ou d'un parc immobilier;
- Compter un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente en gestion, dans un environnement syndiqué, cumulant des réalisations qui font foi de la capacité du titulaire à améliorer de façon tangible la performance de son équipe sur les volets suivants : productivité (i.e. organisation du travail et améliorations techniques), santé et sécurité du travail, et qualité du service;
- Habile communicateur, tant à l'oral qu'à l'écrit, doté d'un esprit de synthèse, d'analyse et de décision supérieur, le titulaire compte également des réalisations qui témoignent de sa capacité à rallier les membres de son équipe autour d'une vision commune;
- Son expérience lui aura également permis de consolider ses compétences en gestion des ressources humaines, matérielles et financières;
- Connaissance du fonctionnement municipal et des lois qui s'y rattachent.

## Rémunération et heures de travail

La semaine régulière de travail est d'une durée de **40 heures** du lundi au vendredi. L'échelle salariale associée à ce poste varie **de 111 899 \$ à 131 646 \$**.

## Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 6 juin 2024**, en mentionnant le numéro de concours 24-104, par courriel [rh@st-hyacinthe.ca](mailto:rh@st-hyacinthe.ca).

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques.

L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

**Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.**